

Maintenance informatique !

Depuis janvier 2019, vous nous avez sollicités près de **5000 fois** !

Comment gagner encore en réactivité ?

. Appelez-nous sur le numéro direct du service, au **03 83 28 95 87**

. Si vous laissez un message sur la boîte vocale, **précisez la collectivité, le logiciel, le problème en quelques mots et le numéro pour vous joindre.**

Car un message du style : « Bonjour, c'est Jean-Michel, merci de me rappeler au sujet de l'informatique », sans autre explication, oblige à faire des recherches pour retrouver la collectivité et le numéro de téléphone !

Pour un mail, afin de gagner en temps de traitement, ces mêmes règles s'appliquent, mais surtout utilisez bien le mail service-informatique@adm54.asso.fr.

Envoyer une demande de maintenance informatique à un autre service ou à l'assistante de direction augmente le délai de traitement.



Rappel !

Nos horaires d'ouverture sont le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (vendredi 17h), le mardi de 14h à 17h30.



SITE SADOUL - 80, BD MARÉCHAL FOCH
54520 LAXOU

WWW.ADM54.ASSO.FR



ADM 54

Association des maires
et des présidents d'intercommunalité
de Meurthe-et-Moselle

> CLUBS UTILISATEURS p.2
> RETOUR SUR LE REU
ET LES ELECTIONS
> REINSTALLATION COSOLUCE

> CONFIGURATION MATERIEL p.3

> MOTS MÊLÉS p.4
> FORUM DES SECRÉTAIRES
DE MAIRIE

SERVICE INFORMATIQUE
DE L'ADM54
03 83 28 95 87
service-informatique@adm54.asso.fr

CLUBS UTILISATEURS

9 Clubs utilisateurs reviennent du **17 au 27 Septembre 2019**, dans tout le département : vous avez reçu ou allez recevoir l'invitation. C'est l'occasion de nous rencontrer et d'échanger en toute convivialité sur :

- La présentation du forum destiné aux secrétaires de mairie (cf p.4)
- La présentation de la nouvelle version de CYAN
- Le retour d'expérience sur le REU (cf ci-dessous)
- La cybersécurité, étape 2
- Points divers : PES ASAP, PASRAU, ...



Nous espérons vous y voir nombreux(ses) !



RETOUR sur le REU et les ELECTIONS

Sur les 5000 demandes de maintenance du 1^{er} semestre 2019, près d'un millier concernait uniquement les élections. Malgré les clubs utilisateurs d'octobre 2018 et de février 2019, les réunions avec le service juridique, les mails, les publications (BIIP, Newsletter, lettre des Maires, et carnet spécial élection), nous avons été confrontés à un grand nombre de personnes s'estimant insuffisamment informé sur le sujet.

Il y a eu confusion entre les actions qui devaient être effectuées sur ELIRE ou ELECTRA, notamment pour l'arrêt des listes. Cosoluce étant totalement interfacé avec ELIRE dès janvier, toute action devait, dès lors, être traitée via ELECTRA.

L'affluence massive de connexion au **Registre Electoral Unique** a contraint l'INSEE à fermer son service maintenance.... le jour de l'arrêt des listes le 3 mai 2019, ce qui a posé problème à beaucoup de communes, même si la majorité a pu éditer les listes ; l'INSEE a automatiquement déclenché l'arrêt des listes pour celles qui n'ont pas pu le faire. Comme il fallait s'y attendre, toute demande à l'INSEE, arrêt des listes, liste d'émargement... entraînait un délai de réponse de quelques minutes à plusieurs heures.

En résumé, ELIRE ne doit servir qu'à la consultation. Toutes les actions sont à faire dans ELECTRA et les notifications sont à prendre en compte dans les délais les plus brefs.

Pour les élections municipales de l'an prochain, vous trouverez une procédure qui résume les différents traitements à effectuer dans l'ordre afin de ne pas avoir de mauvaise surprise.



REINSTALLATION COSOLUCE

Nous rappelons que seule l'ADM54 est habilitée à réinstaller la suite de logiciels Cosoluce. Pour ce faire, lorsque vous connaissez la date de réception du matériel, vous devez nous prévenir pour que l'on puisse fixer une date de rendez-vous.

Lors de notre intervention, il faudra que toutes les mises à jour Windows soient faites. En cas d'infrastructure réseau, les postes doivent être connectés en réseau et communiquer entre eux.

Le prestataire devra avoir fini toute son intervention sur le ou les postes. Les noms des ordinateurs ne pourront plus être modifiés après l'installation des logiciels par nos services.

Il faudra également prévoir une sauvegarde complète des données Cosoluce, la plus récente possible et vous munir du DVD 5.0 de mise à jour Cosoluce.



CONFIGURATION MATERIEL

La durée de vie d'un ordinateur FIXE est de 6 ans grand maximum. Le ministère des finances indique que la durée d'amortissement de l'équipement informatique se situe entre 3 et 5 ans. Un ordinateur PORTABLE, quant à lui, vivra moins longtemps. C'est pourquoi il est préférable d'opter pour une tour fixe, si l'ordinateur n'est pas destiné à bouger souvent.

Attention !

Microsoft a annoncé l'arrêt de la prise en charge de Windows 7 au 14 janvier 2020. Après cette date, il n'y aura plus de mise à jour sur ce système d'exploitation, ce qui posera un énorme problème de sécurité.

Pensez donc à renouveler votre matériel informatique régulièrement et prévoir les crédits dans votre budget, tous les 5 ans de préférence.

En 2019, voici les caractéristiques d'un bon PC pour vous permettre de travailler dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible, avec un excellent rapport qualité/prix :

- Windows 10 Pro [64bits] (toutes mises à jour faites)
- Stockage : 1To de Disque dur et 240 Go de SSD minimum
- Processeurs : intel i5 9600K ou AMD Ryzen 5 2600 (i5 9300H ou Ryzen 7 PRO 2700 pour un portable)
- Mémoire : 8Go en DDR4 minimum [entre 2666 et 3200 MHz] (16Go étant l'idéal)
- Un Lecteur et Graveur.

Vous pouvez demander 2 moniteurs. Le double écran permet de disposer de plus d'espace sur le bureau de Windows et d'avoir plusieurs fenêtres ouvertes sur les 2 écrans séparés (feuille de calcul ou document Word sur un écran, page Web ou un des logiciels Cosoluce sur l'autre écran) ce qui donne une meilleure vue d'ensemble et diminue grandement le nombre de clics au quotidien.

Concernant la sécurité, seul l'utilisateur peut s'assurer qu'il n'y a pas de problème à un instant donné. Mais l'erreur est humaine. C'est pourquoi il faut protéger ses données. Dans 99% des cas, l'anti-virus intégré à Windows 10 suffira pour les tâches bureautiques classiques.

Si vous voulez acheter un anti-virus supplémentaire pour vous prémunir à 99.99%, choisissez une solution que vous pouvez facilement paramétrer et désactiver à votre guise.

Conseil !

Discuter avec votre prestataire des possibilités pour mettre en place ou améliorer votre système de sauvegarde des données. La sauvegarde externalisée reste le meilleur moyen de protéger ses données.

N'hésitez pas à nous envoyer les devis proposés pour que l'on vous donne notre avis dessus.

Si vous ne savez pas vers quel revendeur vous tourner, nous avons l'habitude de travailler avec la société INGEDUS pour le matériel informatique, ils ont une agence à Nancy et une à Metz.

- 293 Avenue de la Libération, 54000 Nancy - 03 83 45 81 75
- 6 Avenue Sébastopol, 57070 Metz - 03 87 75 98 98

Les mots à trouver s'affichent sur la droite. Dans la grille, ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'envers qu'à l'envers.

T E G D U B C U F O R U M J U L I E N R
 Ç E E H B R H J F A K H O Q H Z U Y E T
 C P R P E S A S A P C M B J B W O S R N
 D C E I R O R D I N A T E U R C E C N F
 T L I P L E Z T S C V N U G W A J A M Z
 W I T I E E W V E I T Z Z R U O Y P A C
 D E E A I T I E T T M I M L A J G A I O
 E N M I M A I F I C A P T A I T V I N S
 M T I U O Y F V L V I D L R Ç R I E T O
 A R C A N W O D I Z M W N I E S Y O E L
 T O Q R O U R C B T P A F A C O T C N U
 E D Q S G Ç M E A G C J E S M I R U A C
 R R P A R M A C T P J A W T O T T D N E
 I I E P E N T Y P I V T E R C I L E C S
 A G G L B C I C M Z D Ç H R E B L N E O
 L U T B O H O Y O K N I N T E R N E T J
 I E T M A R N O C Z D A P U P F L D H V
 S I N F O R M A T I Q U E A B V Y H P S
 E Z C M R O B N I N E I R E R O S E R T
 R Ç I N I L C S A U V E G A R D E S X H

BUDGET
 CIMETIERE
 CLIENT
 COMPTABILITE
 COSOLUCE
 CYRIL
 DEMATERIALISER
 ELIRE
 ERGONOMIE
 FACTURATION
 FORMATION
 FORUM
 HELIOS
 INFORMATIQUE
 INTERNET
 JOSE
 JULIEN
 MAINTENANCE
 MANDAT
 MOOC
 ORDINATEUR
 ORMC
 PAIE
 PASRAU
 PESASAP
 RAPIDITE
 REACTIVITE
 RESEAU
 RODRIGUE
 ROLE
 SAUVEGARDES
 SIMPLICITE
 TEAMVIEWER
 TITRE
 TRESORERIE
 YANN



FORUM des SECRETAIRES de MAIRIE

Nous vous en avons parlé lors des clubs utilisateurs de février, le **Forum des Secrétaires de Mairie**, espace communautaire en ligne dédié aux secrétaires de mairie, est en cours de développement.

L'idée est de vous proposer une plateforme vous permettant de discuter entre vous, de poser des questions, de rechercher des informations ou d'échanger sur les (très) nombreuses thématiques liées à votre métier.

Le succès d'un forum repose avant tout sur la participation des utilisateurs. Au fil du temps et des interventions de chacun(es), le forum s'étoffera pour devenir une mine d'informations.

Une présentation du forum sera faite lors des prochains Clubs utilisateurs de Septembre où nous verrons plus en détail, son fonctionnement et son organisation.

Pensez donc à vous inscrire aux clubs, lorsque vous recevrez les invitations, pour en savoir plus !

En résumé, le Forum des Secrétaires de Mairie a pour objectifs de :

- Mutualiser les connaissances
- Atténuer le sentiment d'isolement
- Faciliter les échanges d'informations
- Partager plus efficacement nos fiches pratiques, vidéos, messages d'informations, etc...
- Renforcer la proximité et le côté humain que prône l'ADM54.

Directrice de la publication
 Rose-Marie FALQUE

Directrice de la rédaction
 Anne-Mathilde COSTANTINI

Comité de rédaction
 Rodrigue DARVIEUX
 Cyril DIEZ-CARDONA
 Yann FORT
 Julien SERRURIER
 José-Luis VAZ

Mise en page
 Alicia DIZEK

Biip - Bulletin d'Informations Informatiques Pratiques
 JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2019

